

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

EMPLOI ET CHÔMAGE PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE EN 1997

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, le nombre d'emplois a évolué très différemment suivant les professions, à la hausse pour la plupart des catégories de cadres et de techniciens, à la baisse pour les ouvriers non qualifiés. Le risque de chômage varie également d'un métier à l'autre. L'évolution de l'emploi y est pour beaucoup mais n'explique pas tout. Les modes d'accès à l'emploi, les spécificités de la main-d'oeuvre et les modalités de sa gestion par les entreprises jouent également. C'est pourquoi de nombreuses professions des services où l'emploi s'accroît, à l'exemple des employés de maison ou des caissiers et employés de libre service, connaissent un fort niveau de chômage.

Aujourd'hui comme il y a quelques années (1) la situation du marché du travail est extrêmement différente d'un métier à l'autre. C'est ce que confirme une analyse en termes de famille professionnelle (FAP), nomenclature rapprochant les emplois occupés des emplois recherchés par les chômeurs (encadré 1).

En mars 1997, le nombre total d'emplois tel qu'il est mesuré par l'enquête Emploi de l'INSEE est à peine supérieur à celui de début 1990 (la progression annuelle moyenne durant ces sept années est de 0,1 %). Mais cette stabilité d'en-

(1) - Cet article actualise le *Premières Synthèses* n° 99 du 12 juillet 1995. Comme ce dernier, il fournit les résultats les plus récents sur l'évolution de l'emploi par catégories de métiers (les familles professionnelles).



semble cache des évolutions très différentes suivant les secteurs d'activité économique et les professions. Au cours de cette période, les effectifs du tertiaire ont progressé d'un peu moins de 8 %, ceux de l'industrie ont diminué de 13,5 % et ceux de la construction de 17 %. Quarante-huit familles professionnelles ont vu leurs effectifs augmenter et trente-six décroître. Vingt-deux ont connu une progression annuelle moyenne au moins égale à 2 % par an dont neuf de plus de 3 % et trois supérieure à 6 %. Dix-huit familles ont vu au contraire leurs effectifs baisser de plus de 2 % par an, dont neuf de plus de 3 % et cinq de plus de 5 % (tableau I et schéma).

Certaines professions ont perdu chaque année un nombre considérable d'emplois (le recul le plus important, 11,3 % en moyenne par an, a été atteint pour les ouvriers non qualifiés de l'industrie textile) pendant que d'autres en gagnaient énormément (la situation la plus favorable, avec 9,1 % de progression annuelle, étant celle des formateurs recruteurs). Les professions en croissance requièrent le plus fréquemment une qualification importante. Plus généralement, on assiste dans une même filière professionnelle à une augmentation des effectifs des catégories supérieures au détriment des catégories moins qualifiées (2). Parmi les vingt-deux familles présentant la situation la plus favorable, on en trouve quinze de techniciens ou de cadres, cinq d'ouvriers ou d'employés qualifiés et seulement deux qui peuvent être

(2) - Le mode de classification en catégorie de qualification est variable suivant les professions. Il est parfois clairement associé à des postes de travail, parfois dépendant du mode de rémunération, qui fait par exemple passer d'une catégorie de non qualifié à une catégorie de qualifié, dans une convention collective, un ouvrier dont le salaire aura augmenté au fait de son ancienneté. Il peut aussi dépendre de mécanismes statutaires (banques, fonction publique).

Encadré 1

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES : UNE NOMENCLATURE POUR ANALYSER LE MARCHÉ DU TRAVAIL PAR MÉTIER

Cette nouvelle nomenclature (mars 1995) part d'un rapprochement entre les deux grandes nomenclatures d'emploi : les «Professions et catégories socio-professionnelles» (PCS) utilisées dans les enquêtes de l'INSEE et le nouveau «Répertoire Opérationnel des Métiers» (ROME) conçu et utilisé par l'ANPE pour rapprocher les offres des demandes d'emploi.

Ces deux nomenclatures obéissent à deux logiques différentes : la nomenclature PCS repose sur la différenciation du statut et de la catégorie sociale, le ROME sur le contenu du travail, les savoirs et les savoir-faire. Leur mise en correspondance repose donc sur des compromis entre ces deux logiques. Elle permet de rapprocher des statistiques en ROME sur le chômage issues du fichier de l'ANPE et des statistiques en PCS sur l'emploi à partir des enquêtes Emploi, du Recensement et de l'Enquête Structure des Emplois.

Par exemple, la famille professionnelle T060 «Coiffeurs, Esthéticiens» comporte :

les PCS n° : 2172 Artisans coiffeurs, Manucures, Esthéticiens.
5621 Manucures, Esthéticiennes, salariés.
5622 Coiffeurs salariés.
les ROME n° : 11131 Artisans de coiffure.
11132 Coiffeurs, Esthéticien-Cosméticiens.

Une nomenclature détaillée de ces Familles Professionnelles a été publiée par la DARES en mai 1995. Elle comporte 224 postes. C'est un niveau regroupé en 84 postes qui est ici utilisé.

considérées comme de faible qualification.

Le risque de chômage est plus difficile à mesurer. Les différentes sources statistiques utilisées (inscriptions à l'ANPE, enquêtes Emploi) permettent néanmoins de donner des indications fiables si on se contente de qualifier le chômage dans la profession de faible, moyen ou fort (encadré 2). Le chômage est faible, par exemple, parmi les médecins ou les cadres de la banque et de l'assurance. Il est fort pour les catégories ouvrières non qualifiées ou les vendeurs.

Ces différences résultent d'un ensemble de phénomènes complexes, généraux ou plus spécifiques aux professions elles-mêmes (encadré 3). La situation de chômage est déterminée par l'évolution des effectifs mais aussi par des conditions comme le statut des emplois (publics ou privés) ou leur mode d'accès (réglementé à l'exemple des professions médicales ou libre), ainsi que bien sûr par leur pérennité (stabilité ou précarité).

Un chômage limité pour les professions à conditions d'accès spécifiques

Le chômage est faible pour les professions où l'ajustement à l'emploi s'opère par un contrôle de l'offre qui diffère des mécanismes "spontanés" du marché. Il s'agit des professions dont l'accès repose sur un concours (dans la fonction publique et les entreprises à statut), de celles exercées dans un cadre privé avec un statut d'emploi particulier et relativement protecteur (banques, assurances) et de celles dont l'exercice est conditionné à l'obtention d'un diplôme spécifique (professions médicales et paramédicales, certaines professions juridiques).

La faiblesse du niveau de chômage dans ces professions n'est pas réellement liée à l'évolution de l'emploi. On y trouve des familles professionnelles dont les effectifs ont crû assez fortement : plus de 2% par an pour les professionnels du droit, les infirmiers et sages-femmes, les aides-soignants, les profes-

sions paramédicales ; entre 1 et 2% pour les cadres de la fonction publique, ceux des banques et assurances et les médecins. Y figurent également des professions dont l'emploi a été relativement stable (entre -1 et +1%) : les enseignants, les employés et techniciens d'assurance, les militaires, pompiers et policiers, les employés de la fonction publique de niveau intermédiaire (catégorie B) ou d'exécution (catégorie C).

On y rencontre enfin une profession où l'emploi a diminué, celle des employés et techniciens de la banque. La faiblesse du chômage est ici à relier à la stabilité dans l'exercice de la profession. L'emploi est également en diminution chez les patrons d'hôtels-café-restaurants (surtout à partir de 1994) et les agriculteurs, non salariés pour lesquelles la notion même de chômage a peu de sens. Enfin, le nombre de dirigeants d'entreprises reste stable.

Et une croissance de l'emploi pour les techniciens et cadres

La plupart des catégories de cadres et de techniciens ont vu leurs effectifs croître, et leur taux de chômage reste en moyenne peu élevé (6,3% pour les cadres d'entreprise, 4,9 % pour les techniciens). Cependant des situations plus différenciées en termes de chômage apparaissent quand on analyse les métiers à un niveau plus fin.

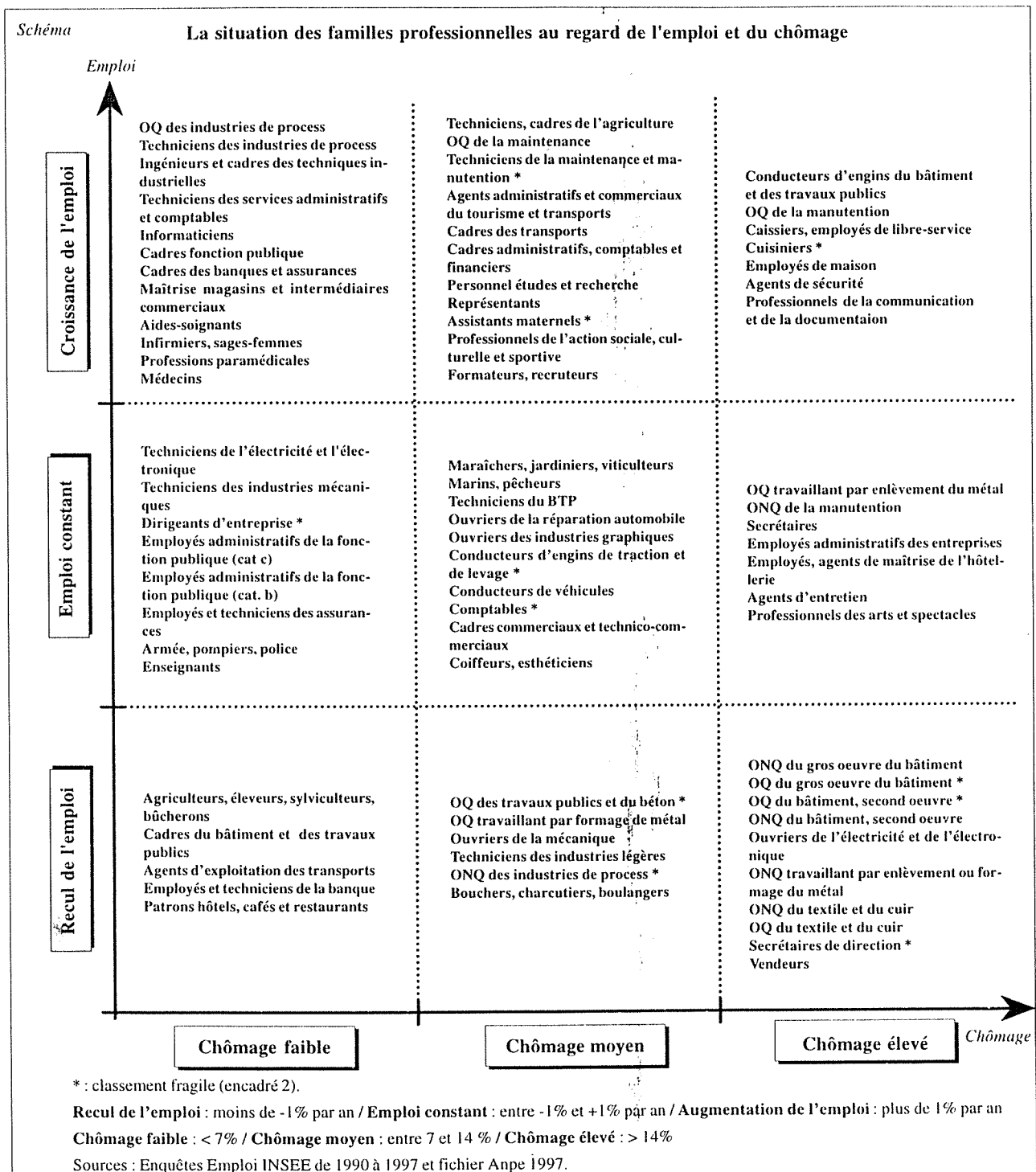


Tableau I
Évolution de l'emploi et chômage par familles professionnelles

Familles professionnelles	Emploi en 1997 (en milliers)	Évolution de l'emploi 1990-1997 (en milliers)	Évolution annuelle 1990-1997 (en %)	Évolution annuelle 1994-1997 (en %)	Demandeurs d'emploi en 1997 (en milliers)	Proportion de chômeurs longue durée en 1997 (en %)	Durée moyenne d'inscription à l'ANPE des sortants en 1996 (en mois)	Niveau de chômage en 1997
Ensemble des familles	22 239	161	0,1	0,5	3 484	36	8,8	
A0 Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs	704	-436	-6,7	-4,2	31	36	8,9	faible
A1 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	327	13	0,6	0,8	58,3	34	8,2	moyen
A2 Techniciens et cadres de l'agriculture	58	12	3,4	-2,3	8,6	25	7	moyen
A3 Marins, pêcheurs	47	3	0,9	-2,9	3,6	30	7,2	moyen
B0 ONQ gros oeuvre bâtiment	179	-71	-4,7	0,7	61,8	38	9,6	élevé
B1 OQ travaux publics et béton	107	-26	-3,1	1,2	12,1	42	11,1	moyen*
B2 OQ gros oeuvre bâtiment	293	-48	-2,2	-2,3	64	34	8,6	élevé*
B3 ONQ bâtiment, second oeuvre	117	-15	-1,7	4,5	41,7	32	8,1	élevé*
B4 OQ bâtiment, second oeuvre	543	-57	-1,4	0,9	125,1	32	8	élevé*
B5 Conducteurs engins BTP	51	4	1,1	5,8	10,6	36	8,9	élevé
B6 Techniciens btp	132	-4	-0,4	-0,8	22,3	35	8,9	moyen
B7 Cadres btp	172	-19	-1,5	-2,8	13,6	31	8,3	faible
C0 ONQ électricité et électronique	57	-15	-3,2	0,5	7	39	8,7	non évalué
C1 OQ électricité et électronique	91	1	0,1	1,2	27,8	38	9,1	non évalué
C2 Technicien, agents de maîtrise électricité et électron.	144	-1	-0,1	0,1	6,7	26	6,3	faible
D0 ONQ enlèvement ou formage métal	52	-24	-5,2	1,2	45	46	11,8	élevé
D1 OQ enlèvement métal	151	3	0,3	0,7	27	41	10,1	élevé
D2 OQ formage métal	129	-26	-2,6	-0,1	19,5	36	8,3	moyen
D3 ONQ mécanique	179	-102	-6,2	-1,4	15,8	43	10,4	non évalué
D4 OQ mécanique	230	-4	-0,3	2,8	37,7	39	9,5	non évalué
D5 Ouvriers réparation automobile	218	8	0,5	-0,7	49,3	28	7,4	moyen
D6 Techniciens, agents de maîtrise en mécanique	234	4	0,2	1,7	11,8	27	6,6	faible
E0 ONQ process	297	-123	-4,8	-3,4	39,7	39	8,9	moyen*
E1 OQ process	393	45	1,8	1,5	21	35	8,6	faible
E2 Techniciens, agents de maîtrise process	275	40	2,3	2,2	11,7	23	6,7	faible
F0 ONQ textile et cuir	79	-104	-11,3	-10,0	23,1	46	12,2	élevé
F1 OQ textile et cuir	165	-13	-1,1	-1,5	50	44	11,8	élevé
F2 ONQ bois	39	-20	-5,8	-3,9	1,8	44	10	non évalué
F3 OQ bois	68	-15	-2,7	-1,7	17,6	30	7	non évalué
F4 Ouvriers des industries graphiques	105	-3	-0,4	-2,2	17,4	41	10,7	moyen
F5 Techniciens, agents de maîtrise des industries légères	56	-7	-1,7	-0,7	4,8	36	9,7	moyen
G0 OQ maintenance	377	74	3,2	2,5	36,7	34	8	moyen
G1 Technicien, agents de maîtrise maintenance et manut.	256	27	1,6	-0,2	41,8	28	7,2	moyen*
H0 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	136	15	1,6	6,2	18,1	36	9,7	faible
J0 ONQ manutention	341	-19	-0,8	0,2	112,2	44	10,6	élevé
J1 OQ manutention	346	41	1,8	3,0	85,5	42	10,5	élevé
J2 Conducteurs engins de traction et levage	41	-2	-0,7	4,3	3,6	44	9,8	moyen*
J3 Conducteurs véhicules	686	26	0,5	1,6	129,2	35	9	moyen
J4 Agents exploitations transports	70	-12	-2,2	1,3	5,4	30	7,9	faible
J5 Agents adm.et commerciaux tourisme et transports	101	13	2,0	1,5	17,7	29	7,6	moyen
J6 Cadres transports et navigants aviation	32	7	3,3	-1,5	3,7	37	10,2	moyen
K0 Artisans et ouvriers artisanaux	95	-20	-2,7	-5,3	5,5	38	9,4	non évalué
L0 Secrétaires	744	-3	-0,1	0,1	250,4	35	9,8	élevé
L1 Comptables	397	2	0,1	1,5	26,5	35	9,3	moyen*
L2 Employés administratifs des entreprises	428	-20	-0,6	0,1	199,5	40	10,2	élevé
L3 Secrétaires de direction	95	-22	-3,0	-4,3	39,6	32	8,9	élevé*
L4 Techniciens services administratifs et comptables	245	34	2,1	1,9	15,3	30	7,9	faible
L5 Cadres administratifs, comptables et financiers	362	64	2,8	1,9	33,8	34	9,3	moyen
L6 Dirigeants entreprises	148	-1	-0,1	-1,4	6,5	40	11,7	faible*
M0 Informaticiens	294	50	2,7	0,3	21,9	30	8	faible
N0 Personnels études et recherche	221	56	4,2	3,2	18,4	27	8	moyen
P0 Fonction publique cat c	863	27	0,5	0,7	4,2	30	7,4	faible
P1 Fonction publique cat b	305	-7	-0,3	-2,6	1,2	32	8,1	faible
P2 Cadres fonction publique	293	38	2,0	0,8	5,4	23	6,9	faible
P3 Professionnels du droit	55	18	6,0	-1,0	12,3	31	8,7	non évalué
Q0 Employés, techniciens banques	230	-36	-2,1	-3,0	11,5	32	8	faible
Q1 Employés, techniciens assurances	173	8	0,7	0,8	6,1	34	8,7	faible
Q2 Cadres banques et assurances	167	16	1,5	2,1	4,5	33	8,4	faible
R0 Caissiers, employés de libre-services	258	40	2,4	3,1	80	37	8,8	élevé
R1 Vendeurs	782	-157	-2,6	-1,7	226,4	37	9,7	élevé
R2 Représentants	444	42	1,4	0,0	69,1	33	8,5	moyen
R3 Maîtrise magasins et intermédiaires de commerce	334	89	4,5	3,3	12,8	33	8,4	faible
R4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	325	21	1,0	-0,5	73,3	35	9,8	moyen
S0 Bouchers, charcutiers, boulangers	221	-38	-2,2	-1,5	29,2	26	6,8	moyen
S1 Cuisiniers	203	27	2,0	1,4	50,7	26	6,8	élevé*
S2 Employés, agents de maîtrise de l'hôtellerie	327	17	0,8	-0,1	117,5	30	7,6	élevé
S3 Patrons hôtels, cafés et restaurants	197	-14	-1,0	-4,7	10,1	33	8,9	faible
T0 Coiffeurs, esthéticiens	154	-7	-0,6	-0,7	27,1	29	8,5	moyen
T1 Employés de maison	262	42	2,5	5,8	137,2	47	12,5	élevé
T2 Assistants maternels	515	205	7,5	6,4	80,3	37	10,3	moyen*
T3 Gardiens	209	16	1,1	4,6	60,6	40	9,7	élevé
T4 Agents d'entretien	1 057	68	1,0	0,9	216	41	10,9	élevé
T5 Armée, pompiers, police	391	10	0,4	-2,6	1,4	29	7,8	faible
T6 Employés des services divers	136	6	0,7	3,4	5	38	10,2	non évalué
U0 Profes. de la communication et de la documentation	143	30	3,4	1,5	32,5	35	9,5	élevé
U1 Professionnels des arts et spectacles	173	10	0,9	2,6	80,4	44	10,5	élevé
V0 Aides-soignants	346	57	2,6	2,5	16,3	24	6,4	faible
V1 Infirmiers, sage-femmes	387	71	2,9	0,3	4,7	17	4,7	faible
V2 Médecins et assimilés	333	37	1,7	2,3	4,4	31	8,1	faible
V3 Professions paramédicales	239	36	2,3	0,4	16,9	32	8,2	faible
V4 Professionnels de l'action sociale et culturelle	417	74	2,8	5,6	74,3	30	7,5	moyen
W0 Enseignants	1 011	47	0,7	-0,1	23,6	33	7,6	faible
W1 Formateurs, recruteurs	141	64	9,1	5,8	21,2	37	9,5	moyen

* : classement fragile (encadré 2).

Sources : Enquêtes Emploi / INSEE et fichier ANPE.

Dans certaines professions, telles que les informaticiens, les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie, les techniciens et agents de maîtrise des industries de process, la maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce, ou les techniciens des services administratifs et comptables, le dynamisme de l'emploi va de pair avec un faible niveau de chômage.

Dans d'autres professions en croissance, le niveau de chômage est moyen. C'est le cas des cadres administratifs, comptables et financiers, de ceux des transports et navigants de l'aviation, des formateurs-recruteurs, des personnels d'études et de recherche, des techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de la manutention, et enfin des techniciens et cadres de l'agriculture. Mais pour ces trois derniers métiers, la proportion de chômeurs de longue durée est faible (autour de 27 %), ce qui indique une certaine facilité à sortir du chômage.

Certaines professions à effectifs constants, les techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques et ceux de l'électricité et de l'électronique ont un taux de chômage faible. Ce qui est aussi le cas pour les cadres du bâtiment et des travaux publics dont l'emploi a pourtant régressé. Par contre, le déclin de l'emploi chez les techniciens et agents de maîtrise des industries légères se traduit par un niveau de chômage moyen.

Un chômage élevé et une croissance de l'emploi dans les métiers non qualifiés des services...

Les activités de services ont généralement connu une forte progression de leurs effectifs. Mais cette croissance, notable pour des catégories généralement peu qualifiées, s'est souvent inscrite dans un contexte de précarité et de chômage.

C'est notamment le cas pour les services directs aux particuliers (employés de maison), les agents d'entretien, de gardiennage et de sécurité avec un chômage durable. Pour les professions du commerce (caissiers et employés de libre service) l'évolution de l'emploi est également favorable mais le chômage, tout en étant important, est moins durable.

Les assistants maternels connaissent une forte augmentation de l'emploi (+7,5 % par an) mais un niveau de chômage moyen sur lequel

il est difficile de porter un jugement compte tenu des modes d'exercice du travail d'une partie des effectifs de cette famille professionnelle. Le développement de ces emplois est néanmoins à relier à la politique mise en oeuvre, depuis le début des années quatre-vingt-dix, d'aides et d'exonérations fiscales pour l'embauche par des particuliers, de personnes agréées, pour s'occuper de leurs enfants.

Le niveau élevé de chômage, qui prévaut en général dans les activités de services, concerne également

Encadré 2

SOURCES STATISTIQUES ET MÉTHODES D'ANALYSE

L'EMPLOI

L'évolution de l'emploi par famille professionnelle est calculée à partir du codage en PCS de l'activité exercée par les personnes interrogées dans l'enquête Emploi. Il s'agit ici de l'emploi au sens du BIT excluant les personnes déclarant une profession mais ne travaillant pas effectivement (élèves-fonctionnaires, bénéficiaires de dispositifs de convention de conversion, dispensés d'activité, personnes en longue maladie, etc...) et celles, très rares pour lesquelles la profession est inconnue. Provenant d'une enquête au 300^{ème}, les chiffres sont fragiles pour les professions à effectifs limités. C'est pourquoi, les données ont été lissées par une moyenne mobile d'ordre 3 atténuant ainsi les aléas d'enquête.

LE CHÔMAGE

Le risque de chômage est plus difficile à mesurer. Les différentes sources statistiques utilisées (inscriptions à l'ANPE, enquêtes Emploi) permettent néanmoins de donner des indications fiables si on se contente de qualifier le chômage dans la profession de faible, moyen ou fort. Cette typologie est le résultat, d'une part, de la confrontation de 4 indicateurs quantitatifs et d'autre part, d'une recherche documentaire qualitative pour certaines familles.

Un premier indicateur de taux de chômage combinant les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et les actifs occupés issus de l'enquête Emploi a été créé. Il est doublement biaisé; d'une part, du fait de l'inscription de certains individus en tant qu'actifs occupés dans l'enquête Emploi et en tant que demandeurs d'emploi à l'ANPE, d'autre part, du fait de la façon dont la qualification est mesurée : à l'ANPE, l'individu est classé selon le métier recherché tandis que dans l'enquête emploi, le classement est effectué par rapport à l'emploi réellement occupé précédemment.

Un deuxième indicateur tente de pallier ces deux défauts en n'utilisant que l'enquête Emploi mais il est confronté au problème de la faiblesse de la taille de l'échantillon pour certaines familles. Toutefois, à partir de cette enquête, il est possible de calculer des taux de chômage à un niveau plus agrégé.

Le troisième indicateur utilisé est la proportion de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE. Enfin, le quatrième est la durée d'inscription à l'ANPE des sortants.

Quand ces indicateurs concordent, le classement est directement effectué. Quand ils divergent pour des problèmes de frontières entre métiers appartenant à un même domaine, la situation de chômage n'est pas évaluée. Elle l'est au niveau du regroupement de ces métiers (cf. schéma); ainsi les ouvriers non qualifiés et qualifiés de la mécanique ont été regroupés en ouvriers de la mécanique. Quand ils divergent pour d'autres raisons, un classement a parfois été réalisé après consultation d'experts; si l'analyse ne permet qu'un classement fragile alors la famille est pointée par une astérisque dans le tableau. Enfin, quand l'analyse n'a révélé aucune cohérence, le classement n'a pas été effectué.

des professions qui connaissent une faible croissance de leurs effectifs (employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie) voire des pertes d'emplois (vendeurs), mais la durée d'inscription de ceux qui sortent de l'ANPE est courte pour les professions de l'hôtellerie. Quant aux coiffeurs et esthéticiens, ils connaissent un niveau de chômage moyen alors que leurs effectifs ont légèrement diminué.

...mais aussi dans certains métiers plus qualifiés des services

Des professions également en contact direct avec le public, mais plus qualifiées comme les professionnels de la communication et de la documentation, connaissent aussi à la fois une forte progression de leurs effectifs et un fort niveau de chômage. La situation du chômage est également difficile pour les professionnels des arts et des spectacles dont l'emploi a pourtant crû de presque 1% par an. Elle est moyenne pour les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive qui ont connu une très forte progression de l'emploi (+2,8% par an) ainsi que pour les représentants.

Stabilité de l'emploi chez les employés administratifs

La plupart des professions d'employés administratifs, et certaines professions de techniciens ont connu une stabilité de leurs effectifs. Celle-ci s'accompagne cependant de niveaux de chômage nettement différenciés, élevés pour les catégories les moins qualifiées, les secrétaires et les employés administratifs d'entreprise, moyens chez les comptables, faibles pour les employés et techniciens d'assurances.

Le chômage est également faible dans deux professions qui subissent des pertes d'emploi : les employés et techniciens de la banque et les agents d'exploitation des transports,

deux familles dont les personnels ont pu être aspirés par la catégorie de qualification supérieure. Par contre, il apparaît élevé chez les secrétaires de direction pour lesquelles il est associé à un fort recul de l'emploi.

Chômage élevé et recul marqué de l'emploi pour les ouvriers non qualifiés

La plupart des professions ouvrières ont vu leurs effectifs régresser durant la période étudiée. Cette régression a été très forte chez les non-qualifiés (sur les huit familles professionnelles qui ont le plus perdu d'emplois, sept concernent des ouvriers non qualifiés) et associée à un taux de chômage élevé (23,6%). Elle est plus modérée chez les ouvriers qualifiés dont le taux

de chômage s'élève à 11,6%. Cependant, certains métiers ouvriers font preuve de plus de dynamisme.

Ainsi les métiers d'ouvriers qualifiés des industries de process, de la maintenance et de la manutention sont assez porteurs. L'emploi y croît de plus de 1% par an, les ouvriers qualifiés des industries de process ont un chômage faible, mais les manutentionnaires connaissent un chômage fort et durable.

A l'opposé, les ouvriers non qualifiés du textile-cuir et de l'enlèvement ou du formage du métal sont touchés par une forte récession avec respectivement 11,3% et 5,2% de pertes d'emplois chaque année (la diminution est moindre pour les ouvriers qualifiés). De plus, le chômage est fort et durable puisque ceux qui sortent du chômage sont restés inscrits en moyenne plus de

Encadré 3

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET SITUATION DE CHÔMAGE : UNE RELATION COMPLEXE

Pour une famille professionnelle donnée, la situation du marché du travail ne résulte pas mécaniquement de l'évolution de l'emploi. Les éléments d'explication de ce paradoxe apparent sont nombreux, certains communs à l'ensemble des professions, d'autres spécifiques.

Les principaux d'entre eux sont :

- les règles qui conditionnent l'accès à ces emplois (concours de la fonction publique, diplômes pour les médecins);
- la montée générale du niveau de formation associée à un chômage de masse qui accentue les exigences des employeurs et contribue à l'exclusion des catégories jugées peu qualifiées. De ce fait, au sein d'un domaine professionnel donné, ce facteur pèse tout particulièrement sur les familles les moins qualifiées;
- les modes de gestion du personnel adoptés par les entreprises (stabilité ou flexibilité des contrats de travail) et leurs exigences envers le personnel (spécialités et qualifications, niveaux de productivité, etc..) qui peuvent se traduire par un chômage d'inadéquation provenant de ce que ces exigences ne se trouvent pas nécessairement satisfaites par les demandeurs d'emploi (exemple des conducteurs d'engins du BTP);
- le caractère attractif du métier, qui entraîne un afflux de demandeurs d'emploi au-delà de ce que peut absorber le marché; ou le phénomène inverse d'un métier qui, du fait, par exemple des conditions de travail, n'attire plus assez d'entrants;
- le rôle du système de formation qui peut aussi contribuer à ces déséquilibres (cas des écoles supérieures de commerce dont l'offre s'est extrêmement développée au début des années quatre-vingt-dix).

Enfin, parfois le niveau de chômage de la famille professionnelle est sous évalué du fait de l'importance, en son sein, de personnes à leur compte. Ainsi, certaines familles, comme celle des maraîchers, jardiniers et viticulteurs, sont composées à la fois de salariés et d'indépendants; or l'inscription à l'ANPE ne correspond par définition qu'à la demande d'emplois salariés.

10 mois à l'ANPE, et que dans ces professions la proportion de demandeurs d'emplois inscrits depuis plus d'un an dépasse 40 %.

Le bâtiment a rencontré de fortes difficultés entre 1990 et 1997. L'emploi des ouvriers du gros oeuvre a reculé de plus de 2 % par an, celui du second oeuvre de plus de 1 %, avec, dans les deux cas, une régression plus forte pour les ouvriers non qualifiés que pour les

ouvriers qualifiés. Cependant, de franchement négative au début des années quatre-vingt-dix, l'évolution de l'emploi est devenue réellement positive à partir de 1994 pour les ouvriers non qualifiés du bâtiment second oeuvre et les conducteurs d'engins du BTP. Elle s'est stabilisée pour les ouvriers non qualifiés du gros oeuvre. Mais quelle que soit l'évolution de l'emploi, tous ces ouvriers connaissent un chômage élevé avec une proportion de chô-

meurs de longue durée proche de la moyenne. Les ouvriers de l'électricité-électronique sont dans une situation similaire : après une forte chute, leurs effectifs sont aujourd'hui stabilisés mais avec un chômage important.

*Agnès LERENARD
et Pierre MARIONI
(DARES).*

PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepasant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESES : 1 an (52 n°) : 665 F - Europe : 700 F - Autres pays : 715 F. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

T

RAVAIL ET EMPLOI

N° 74 . 1/98

Les enjeux de la répartition du travail

Recomposition du temps de travail, rythmes sociaux et modes de vie, une comparaison France - Grande-Bretagne, *par Dominique Anxo, Jean-Yves Boulin, Michel Lallement, Gilbert Lefèvre, Rachel Silvera.*

France, Allemagne, Grande-Bretagne : l'organisation du temps de travail dans la grande distribution alimentaire, *par Christophe Barret, Jean Gadrey, Camal Gallouf.*

Travailler sans compter son temps ? Les cadres et le temps de travail, *par Paul Bouffartigue et Mélanie Bocchino.*

De la division sexuée au partage du travail, *par Michèle Forté, Myriam Niss, Marie-Claude Rebeuh, Jacques Trautman, Emmanuel Triby.*

Répartition du travail et identités salariales (marins-pêcheurs, saisonniers, intérimaires, intermittents), *par M. del Sol, Annie Gouzien, N. Souillard, Pascale Turquet.*

Le partage vu des sujets, *par Véronique Guienne.*

La réduction de la durée du travail, des évolutions convergent-elles ?, *par Gilbert Cette et Alain Gubian.*

La réduction du temps de travail, une évolution pour l'emploi ?, *par Pierre Cabuc et Pierre Granier.*

Réduction du temps de travail et emploi, *par Gerhard Bosh et Steffen Lebndorff.*

Notes de lectures

Les intermédiaires du marché du travail, par Christian Bessy, François Eymard-Duvernay, P.U.F., 1997, *lu par Patrick Nivolle.*

Les agents de maîtrise à l'épreuve de la modernisation industrielle, essai de sociologie d'un groupe professionnel, par Philippe Trouvé, Ed. l'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 1997, *lu par Marie-Christine Combes.*

Les politiques sociales, ouvrage coordonné par Marie-Thérèse Join-Lambert, Ed. Presse de Sc. Po. et Dalloz, 1997, *lu par Elisabeth Pascaud.*

Les diplômés professionnels en Allemagne et en France, Ed. Martine Mobus, Eric Verdier, l'Harmattan, 1997.



Ministère de l'emploi
et de la solidarité

Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques

Abonnements :

**La Documentation
Française**

124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers

Téléphone :
01.40.15.70.00

Télécopie :
01.40.15.68.00

Vente au numéro :

**La librairie de
la Documentation
Française**

29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07

94 F

le numéro

325 F/an

pour 4 numéros